



Newsletter n°69

Le 20 décembre 2019

Bonjour

Voici quelques nouvelles qui nous ont par intéressantes à vous communiquer et comme sur le site les liens sont **mis en gras et en rouge**

Pour le projet éolien de Comiac, nous sommes en attente de la réponse du promoteur à **l'avis négatif** que le CNPN (Conseil National de la Protection de la Nature) a émis le 23 mai 2019, suite au constat de la mortalité des chauve-souris du parc **éolien de la Luzette**.



Les Pipistrelles, plus petites chauve-souris européennes sont menacées, alors qu'elles sont sur liste rouge européenne

Nous avons un espoir : que les services de la Dreal du Lot s'inspirent de la décision du tribunal qui a confirmé la décision de la préfète limitant le fonctionnement d'un parc éolien, après la constatation d'une hécatombe chez ces chauves-souris. En effet on peut lire dans le **Centre-Pressé du 14 décembre 2019** : *S'ils sont intarissables sur l'innocuité de leurs aérogénérateurs lorsqu'il s'agit de décrocher les autorisations publiques, les promoteurs éoliens sont généralement beaucoup moins disert sur le sujet une fois que leurs pales ont commencé à tourner.....* **lire la suite** où l'on découvre que la préfète de la Vienne a pris des dispositions pour protéger l'avifaune le 19 septembre 2017, que le tribunal a confirmé le 14 décembre 2019. **Le**

promoteur obéira-t-il ? Car, d'après lui, il perd 2% de sa production !

Si l'on croit les promoteurs, construire un parc éolien apporte des nuisances ! Voici ce qu'écrit M. **Margaux DELAHAIE**, Président, de la Société d'Exploitation du Parc éolien des Cent Jalois SAS, à propos d'un projet de parc qui doit s'installer à côté du sien :

- Les effets de sillage causés par le Futur Parc Eolien conduisant à des **pertes de production** ;
- Les **turbulences générées par le Futur Parc Eolien** ;
- Les **nuisances acoustiques supplémentaires** résultant de l'installation du Futur Parc Eolien.

On peut noter que les éoliennes existantes sont de 145 m de hauteur et que le futur parc se situerait à 1300m du sien ! **Lire le document** du président du parc dont le siège social est à Versailles

Réclamons une distance minimale entre habitations et éoliennes de 10 fois la hauteur sommitale !

Le 16 octobre 2019 **Marjolaine Meynier Millefert** a déclaré au colloque 2019 des industriels de l'éolien que cette filière électrique était basée sur un mensonge écologique : ***« Les éoliennes ne servent à rien pour la transition écologique. C'est un mensonge ... parce que le jour où les gens vont vraiment comprendre que cette transition énergétique ne sert pas la transition écologique vous aurez une réaction de rejet de ces politiques en disant vous nous avez menti »*** **voir la vidéo**

Julien Aubert a présenté le rapport à l'Assemblée Nationale le 26 novembre .

Voir la vidéo de sa présentation

Lire : Ce que l'on peut retenir du rapport Aubert sur l'éolien par sppef (Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France) **publié le 5 décembre 2019** on peut lire par exemple qu'il faut **traduire les orientations de la Commission par un moratoire sur l'éolien**

Nous avons demandé à notre députée, **Huguette TIEGNA**, de soutenir l'amendement

Ce "texte de bon sens", qui demande l'extraction complète du béton lors du démantèlement, a uniquement pour but

- de protéger l'environnement,
- de lutter contre l'artificialisation des sols ruraux par le béton armé



Marjolaine Meynier Milleret
rapporteuse de la commission
d'enquête parlementaire sur
les énergies renouvelables

- et de mettre en place une filière de traitement des matériaux usagés provenant des éoliennes, notamment les plastiques spéciaux des pales difficilement destructibles ou recyclables
- Il serait important que la remise en état du site n'incombe pas au propriétaire du terrain ni d'ailleurs aux municipalités

L'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) va céder ses parts dans le parc éolien allemand offshore Merkur... L'Ademe est actionnaire du projet à hauteur de 6,25%, depuis septembre 2016... [lire la suite](#)

Prix de l'électricité: Les concurrents d'EDF ont demandé beaucoup plus de l'électricité produite par l'acteur historique Les fournisseurs alternatifs - comme Engie, Total ou le suédois Vattenfall - peuvent acheter à prix fixe une certaine quantité de l'électricité nucléaire produite par EDF, dans le cadre d'un mécanisme baptisé Arenh ("accès régulé à l'énergie nucléaire historique"), à prix fixe, plutôt bon marché: 42 euros le mégawattheure ! **Cette électricité que nous payons en France 180€ MWh et les allemands 300€ MWh nous est-elle vendue pour de l'électricité renouvelable ?** lire la [brève de l'AFP](#) du 29/11/19 et pour le prix de l'électricité, l'article de [Ouest-France](#) du 4/12/19

TÉMOIGNAGES

Auvergne

Nausées, insomnies, maux de tête... Il arrive que ces symptômes se développent chez des riverains partageant leur quotidien avec un parc éolien. Au-delà des nuisances sonores provoquées par le mouvement de leurs pales, les infrasons qu'elles dégagent sont également pointés du doigt. Hubert, habitant d'un village d'Auvergne, [raconte à LCI](#) comment ce bruit inaudible lui a rendu la vie impossible. « **Quand elles ne tournent pas, c'est le paradis : c'est ce que j'appelle le silence maintenant** »

Belgique

Les habitants deviennent fous à cause du bruit des éoliennes: " *Lorsque nous sommes dans notre lit, on dirait qu'un avion est suspendu au-dessus de notre maison et qu'il est coincé. Cependant, notre maison est extrêmement bien isoléeMa fille s'endort à l'école parce qu'elle est réveillée la nuit*" lire [le texte en flamand](#)

Portugal : Les bruits d'éoliennes non audibles présentent des risques pour la santé

Un chercheur en environnement conclut que l'exposition à un bruit non audible peut causer une maladie grave chez les résidents vivant à proximité de parcs éoliens. Il est l'auteur d'une étude menée dans le cadre d'une thèse de doctorat intitulée « **Risque d'exposition au bruit de basse fréquence et au bruit des éoliennes** ». S'adressant à Lusa, João Almeida, directeur du département de la santé environnementale de l'École de technologie de la santé de Coimbra (ESTeSC), il a affirmé *que ces bruits devraient être inclus dans les études d'impact sur l'environnement, ce qui ne se produit pas actuellement..... Dans d'autres pays, tels que la Russie, des règles ont été définies pour l'installation de parcs éoliens, avec une législation "décrivant les infrasons et le souci des infrasons"*. Lire [l'article en portugais](#)

2020 : LE MORATOIRE ÉOLIEN

Le cap est franchi : désormais plus de la moitié des régions et départements français ont signifié officiellement au gouvernement que la coupe des éoliennes est pleine. Allier, Charente maritime, Cantal, Charente, Poitou, Hauts de France, Rhône Alpes.. Grand Est... Partout les voyants sont au rouge ; lire dans Economie Matin l'article de [Ludovic Grangeon](#)

Vous pouvez télécharger

- Les [powerpoints](#) de l'APPGE dénonçant les dangers des éoliennes

- Le rapport disponible à la DREAL du Cantal sur [la mortalité de l'avifaune](#) année 1 (2017) du parc éolien de La Luzette
- L'avis du Conseil National de la Protection de la Nature pour le projet éolien de Comiac sur le [site http://www.avis-biodiversite.developpement-durable.gouv.fr/juin-2019-a198.html](http://www.avis-biodiversite.developpement-durable.gouv.fr/juin-2019-a198.html)



Merci de nous adresser de nouveaux adhérents et de nouveaux donateurs, car le dossier de Comiac est toujours à l'étude à la DREAL du Lot et le gouvernement a supprimé la possibilité de faire un recours gracieux.

Téléchargez le bulletin d'adhésion et transmettez le à vos amis ou connaissances Il nous faudra donc passer par l'intermédiaire d'un avocat- **maître IZEMBAR** au cas où la décision du préfet ne nous serait pas favorable. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution du dossier.

Nous demandons l'abandon pur et simple du projet de Comiac au nom de la sauvegarde des patrimoines et de la biodiversité.

Les élus doivent revenir sur leurs décisions.

- pour notre commune,
- pour tous les villages qui bordent l'Escaumels
- pour toutes les maisons riveraines

Le village de Lamativie est à moins de 1400 m des emplacements prévus pour les éoliennes E1 et E2 , mais c'est très loin du bourg de Sousceyrac !

et ce n'est pas mieux pour La Salesse (1100m) ou Fages (650 m) ou Nauvioles (700 m) n'oublions pas Espalieu et Ploirac à moins de 800m d'une éolienne

Pour le camping c'est pire car les éoliennes E4 et E5 le surplomberont, et ils auront les nuisances sonores et visuelles!

Quant aux stabulations des éleveurs, que ce soit les vaches, les cochons ou les brebis, il faudra que ces éleveurs trouvent d'autres lieux, au minimum distants de 1 500 m des éoliennes (10 fois la hauteur)

Préservez nos milans royaux et nos chiroptères ; le bilan du parc de la [Luzette est catastrophique](#) pour les chauve-souris

N'hésitez pas à transmettre ce courriel à vos amis



Faisons respecter la loi :

La loi [n° 76-629 du 10 juillet 1976](#) stipule dans son article 1er : "...Il est du devoir de chacun de veiller à la sauvegarde du patrimoine naturel dans lequel il vit. Les activités publiques ou privées d'aménagement, d'équipement et de production doivent se conformer aux mêmes exigences...."

La loi constitutionnelle [n° 2005-205 du 1 mars 2005](#) relative à la Charte de l'environnement précise en l'article 2:

Art. 1er. - Chacun a le droit de vivre dans un **environnement équilibré et respectueux de la santé.**

Art. 2. - **Toute personne a le devoir** de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement....

Art. 9. - La recherche et l'innovation doivent apporter leur concours à la **préservation et à la mise en valeur de l'environnement.**

N'hésitez pas à transmettre cette lettre à vos amis

Bien cordialement pour le bureau
Gilles Forhan, secrétaire APPGE, membre du CA de la FED 06.43.80.15.87 gilles.forhan@wanadoo.fr

Membres du bureau :
Brigitte Briard, [présidente](#) 06 29 51 46 78
Dominique Lacambre, [trésorier](#)
Benoît Briard, [trésorier adjoint](#)
Gilles Forhan, [secrétaire](#)
Bernadette Forhan, [relecture](#)

appge-comiac@laposte.net

site <http://appge-comiac.e-monsite.com/>